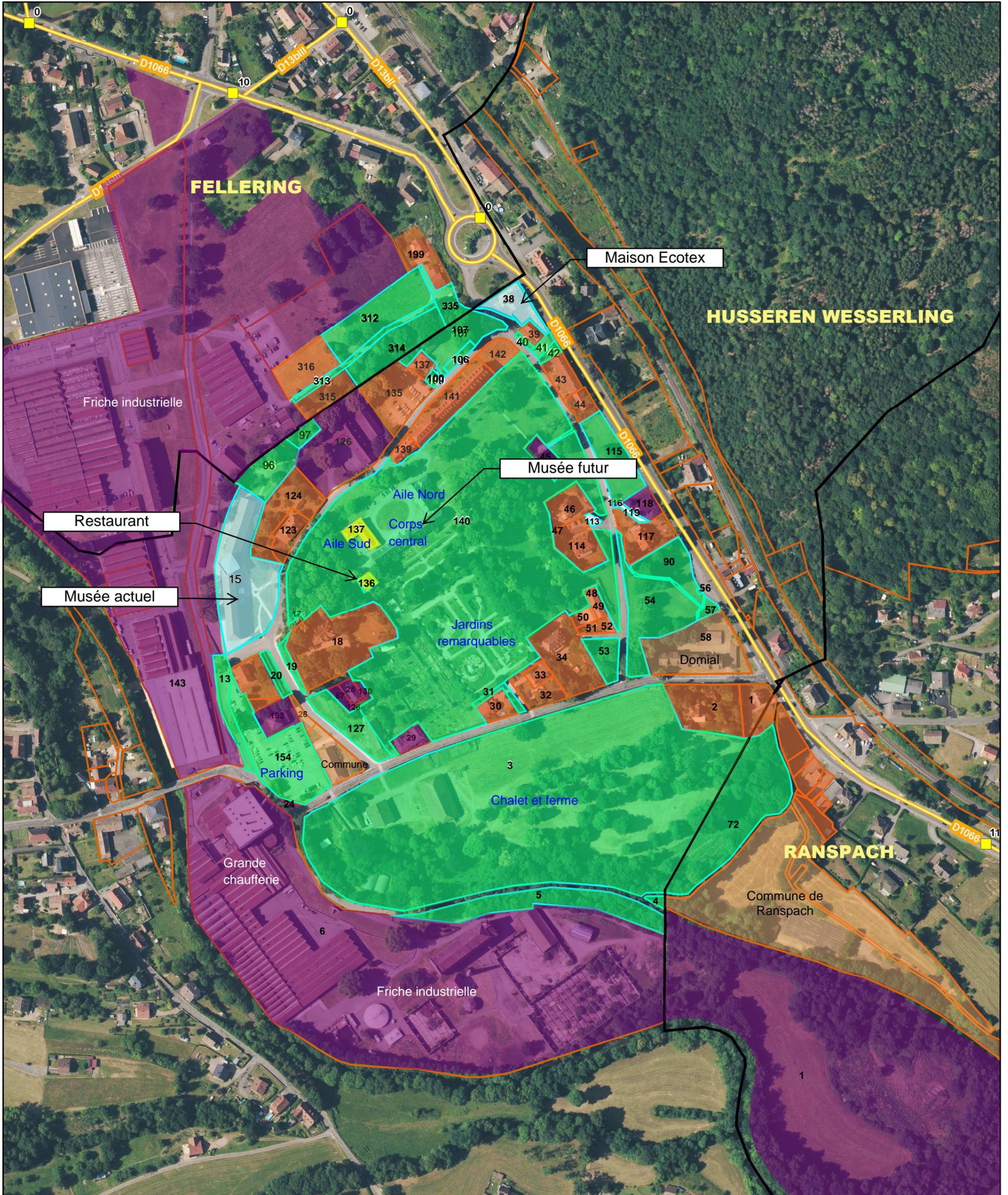


# Parc de Wesserling

## Propositions de modifications foncières



Répartition des parcelles propriété de la Collectivité européenne d'Alsace :

0 0,15 0,3 km



- Parcelles incluses dans le bail emphytéotique CCVSA
- Parcelles incluses dans le bail emphytéotique aux copreneurs AGAPTW + CCVSA
- Parcelles proposées reprises par la CeA pour un autre usage

- Propriétés de la CCVSA
- Propriétés privées
- Propriétés communales ou Domial